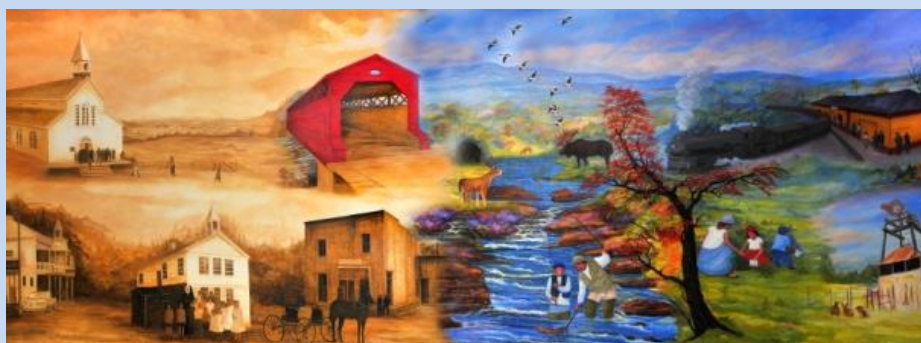




Bulletin d'informations septembre 2016

Mot de la mairesse

Chères macaziennes et chers macaziens

Le mois de septembre est presque terminé et l'automne s'installe en douceur cette année. J'espère que vous avez profité de nos belles journées d'été pour refaire le plein de soleil et d'énergie. À la municipalité, nos cols bleus ont bien travaillé et ils termineront leur saison par les travaux prévus sur le chemin du Lac-Chaud. Ces travaux sont très attendus par les résidents du lac Chaud, je les remercie de leur compréhension et de leur patience.

De son côté, notre directeur général ne chômera pas. Deux gros dossiers sont sur sa planche de travail : négociation de la collective et préparation du budget. Ces dossiers s'ajoutent à l'énorme tâche que le conseil lui a confiée au cours de la prochaine année, soit celle de s'assurer que les dossiers et les rapports requis par les différentes instances seront à jour à la fin de notre mandat. Avec toute l'expertise qu'il a accumulée dans le monde municipal, Monsieur Brisebois est la personne toute indiquée pour nous accompagner dans ce travail. Nous sommes heureux de sa décision de rester avec nous et nous le remercions. Son expérience s'entend dans ses propos remplis de gros bon sens. Vous pourrez le lire à tous les mois dans notre bulletin municipal où il abordera différents sujets traitant du monde municipal et de notre municipalité.

Cette année, grâce aux efforts de tous, nous avons eu une belle surprise. En effet, les redevances pour notre recyclage ont augmenté de 19%, passant de 32 000\$ à 38 000\$. Ceci démontre que nos efforts peuvent être payants. Selon le résultat de la soumission pour la collecte des matières résiduelles et des matières recyclables, le conseil regardera de très près la possibilité de diminuer la taxe sur la collecte. C'est à suivre. La municipalité invite ses citoyennes et ses citoyens à poursuivre dans cette voie, car c'est aux bénéfices bien sûr de l'environnement, mais aussi au bénéfice directement de chacune et de chacun sur le plan financier. **Oui, recycler c'est payant.**

Nous avons également reçu de Rivière-Rouge un chèque de 45,775 \$. Cette somme correspond au remboursement des redevances des années 2007 à 2014 sur les matières résiduelles qui nous étaient dues. C'est une très bonne nouvelle et votre conseil a l'intention d'utiliser cette somme d'argent pour l'achat des bacs bruns en 2017. Pour les années 2006 à 2009, c'est un montant de 17 544\$ qui avait été déposé dans le compte d'agglomération, ce qui a permis d'en bénéficier au niveau des quotes-parts. Nous aurons au cours des prochaines années à mettre tous les efforts nécessaires pour atteindre les objectifs régionaux en matière de collectes sélectives. Nous pourrons compter sur l'expertise de la Régie intermunicipale de la Rouge pour nous guider à bien gérer nos déchets.

Je vous invite à la prochaine séance du conseil municipal qui se tiendra le mardi 11 octobre. Je vous y attends avec grand plaisir. D'ici là je vous souhaite une belle fête de l'Action de grâces.

Votre mairesse,
Céline Beauregard

Sommaire

Mot de la mairesse	1
Mot du directeur général	2
Faits saillants	3
Borne de recharge- véhicule	
La ligne des hautes eaux	4
Modifications aux règlements	
Abris temporaires	
Recyclage	
Horticulture	
Carte annuelle – Mont-Tremblant	
Journée des aînés	5
Commémoration du Pont Couvert	6
Bibliothèque	7
Tournoi de quilles	8
L'âge d'or	
Astuce - fourmis	
Calendrier des événements	

Pour rejoindre la municipalité:

Tél. : 819-275-2077
Fax : 819-275-3429
Courriel : info@munilamacaza.ca

En cas d'urgence, vous pouvez rejoindre le Service des travaux publics ou l'employé de garde au (819) 278-5074

Pour recevoir les communiqués de la municipalité, veuillez envoyer votre adresse courriel à: info@munilamacaza.ca

Date de tombée de la
prochaine édition
17 octobre
Prochaine parution
Octobre 2016



Des nouvelles de l'Hôtel de Ville

Le budget d'une municipalité.

Je suis actif dans le milieu municipal depuis plus de 30 ans. J'ai fait le tour de toutes les fonctions qu'on retrouve dans ce milieu tant au plan politique qu'administratif. Au cours de ces années, j'ai entendu à répétition l'impression ou plutôt le préjugé que les taxes coûtent cher compte tenu des services reçus. Et on a souvent l'impression que les employés municipaux et les employés de l'État sont des paresseux trop souvent payés à ne rien faire ou pire, à embêter l'honnête citoyen.

Les histoires d'horreur trop souvent décrites par des gens qui ne connaissent pas le fonctionnement d'une municipalité sont légion. Pourtant le niveau politique où les dépenses de fonctionnement sont les mieux distribuées et les plus équitables, c'est le niveau local, notre milieu de vie quotidien. L'évaluation qui sert de base de taxation est un système fiscal juste. Ce n'est évidemment pas une science exacte et parfois, les évaluateurs peuvent errer. Mais en général, les évaluations représentent d'une manière juste la richesse de certains et les moyens plus réduits pour d'autres.

On dit souvent, à juste titre, que les services municipaux sont des services de proximité et qu'ils représentent bien les responsabilités et les besoins de base d'une société. Il est important de réguler ces dépenses et de les attribuer le plus justement possible. C'est le lot de la vie en société.

L'être humain est un animal social. Il a tendance naturellement à se regrouper et à se donner des services en commun ce qui permet de diminuer le coût des services. Bien sûr que l'administration accapare une portion importante d'un budget municipal. Organiser les affaires d'une société nécessite la présence de gestionnaires.

La première dépense est celle relative aux élus qui représente à La Macaza 3.8% de l'ensemble des dépenses.

Ordinairement, les dépenses d'administration représentent plus ou moins 20% d'un budget. Très majoritairement, ces dépenses sont incontournables. Gérer les revenus et dépenses ne peut se faire par magie. On appelle cela direction générale, trésorerie, greffe et réception. À La Macaza, les dépenses d'administration sont de l'ordre de 18%.

La deuxième série de dépenses est relative au territoire. Au Québec, en milieu rural, nous avons réparti une partie de notre population sur un immense territoire très peu peuplé. La conséquence est évidemment d'avoir ouvert des routes et des chemins sans songer aux impacts que cela pouvait avoir sur les dépenses. On n'a pas besoin de réfléchir longtemps pour comprendre les coûts reliés à notre étalement sur le territoire avec trop souvent l'impression qu'on n'en a pas pour son argent. Fabriquer des routes, les entretenir et les déneiger sont des dépenses auxquelles on ne peut pas échapper. Desservir 150 propriétés sur 10 kilomètres de chemins coûte pas mal plus cher que desservir 1 500 propriétés pour un territoire similaire. Les dépenses de transport ou de voirie représentent généralement 30% au sein d'une municipalité comme la nôtre. Dans les faits, à La Macaza c'est 29.3%.

La troisième série de dépenses fait référence à la sécurité des personnes : services incendie, services de police et services civils. Encore là, on a souvent l'impression que nous sommes mal desservis en sécurité publique. La police n'est évidemment pas présente de façon constante sur le territoire même si on souhaiterait qu'elle soit davantage présente. Organiser la police sur un territoire comme celui de la MRC d'Antoine Labelle est une tâche qui n'est pas de tout repos. Nous avons là un autre impact de notre répartition sur le territoire. Un policier coûte plus ou moins 125 000\$ par année. Je ne parle pas uniquement de son salaire évidemment. Payer 200 000\$ par année représente moins de 2 policiers pour un service 24 heures par jour, 365 jours par année. On comprend encore les limites de ce service et l'impossibilité pour une municipalité de la taille de La Macaza de s'offrir elle-même ces services.

La sécurité comprend également le service incendie. Les regroupements en cette matière sont inévitables. Malgré tout, nous pouvons compter sur une unité locale et un camion d'incendie.

Il reste les services civils qui sont davantage des services offerts par l'État, mais pour lesquels nous devons occasionnellement participer.

En bref, les services de sécurité représentent 10% de budget de dépenses.

Le quatrième lot de dépenses est relatif à l'aménagement du territoire, à l'environnement et au développement. La Loi de l'Aménagement date de 1978, ce qui dans l'histoire est relativement récent. C'est une loi fondamentale qui nous oblige comme société à mieux nous organiser pour rendre notre milieu non seulement habitable, mais où le voisinage est plus supportable. Dans les dernières trente années, toute la dimension environnementale s'est ajoutée pour assurer un milieu viable et protégé des actions de l'homme. Également, assurer l'avenir exige que nous envisagions le développement.

Ces services d'aménagement, d'environnement et de développement représentent 11% des dépenses du budget municipal.

On entre maintenant dans une portion des dépenses que l'on peut davantage questionner selon les points de vue. Les dépenses de loisir et culture. Bien sûr que ce ne sont pas là des dépenses qui sont indispensables. Pourtant, il n'y a aucune société depuis le début des temps qui n'ait mis une croix sur les activités de loisir et de culture. Bien sûr qu'à travers le temps, elles ont pris différentes formes, mais le jeu et la culture ont toujours été présents. À La Macaza, ces dépenses représentent 8.4% des dépenses du budget.

On retrouve généralement dans une municipalité un service de la dette et de frais financiers. Ces dépenses représentent à La Macaza à peine 1.6% des dépenses, ce qui est exceptionnellement bas. Ceci signifie que les revenus ont été suffisants pour payer des dépenses en immobilisation

avec les revenus courants. Il n'y a pas beaucoup de municipalités dans une telle situation, les dépenses en immobilisation étant habituellement financées sur plusieurs années. Dans le budget 2016, le conseil avait ainsi prévu des dépenses en immobilisation de l'ordre de 315 000\$, soit plus de 11% des dépenses, payées à même les fonds généraux.

Voilà ce qui fait le tour des dépenses budgétées en 2016. À la lecture de ce bilan, on peut se rendre compte des services qui sont offerts, services qui représentent très bien les services de base qu'une municipalité se doit de rencontrer.

Jacques Brisebois, directeur général



COMMUNIQUÉ

Faits saillants de la séance ordinaire du conseil municipal du 12 septembre 2016

- Une résolution a été adoptée afin de signifier l'intention de la municipalité de La Macaza de modifier l'entente de l'agglomération de Rivière-Rouge.
- Les élus ont voté la résolution 2016.09.189 afin de demander à la Fédération québécoise des municipalités de s'opposer au projet de loi 106 sur les hydrocarbures qui diminue entre autres les compétences municipales tout en menaçant l'environnement et le droit de propriété.
- Il a été résolu de demander au premier ministre du Québec de prendre les moyens nécessaires pour assurer la qualité et le maintien des soins et des services dans les établissements de santé du CISSS des Laurentides qui sont situés dans la MRC d'Antoine Labelle.
- Une somme de 500\$ a été octroyée pour l'organisation d'une conférence retraçant l'histoire de la base militaire de La Macaza et qui se déroulera le 12 novembre prochain.
- La candidature de la bibliothèque municipale sera déposée dans le cadre de la 27^e édition des Grands prix de la culture.
- La résolution 2016.09.194 a été adoptée afin d'appuyer les demandes de la Fédération des municipalités du Québec qui exige un meilleur contrôle des coûts en ce qui a trait à la facture pour les services policiers fournis par la Sûreté du Québec.
- Une demande officielle sera envoyée au ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec afin que la vitesse maximale permise sur le chemin des Cascades et la rue des Pionniers soit réduite à 50 km/h avant le virage sous le pont du parc linéaire (pont de fer) jusqu'au cœur de la municipalité.
- Il a été décidé de lancer les demandes de soumissions pour le déneigement et pour la collecte des matières résiduelles, des encombrants et du recyclage pour la saison 2016-2017.
- La majorité des élus a voté en faveur d'une résolution visant le lancement d'un appel d'offres public pour l'achat d'une rétrocaveuse neuve.
- Le deuxième projet de règlement numéro 2016-112 ayant pour objet de modifier le règlement numéro 219 relatif au zonage a été adopté.
- Le deuxième projet de règlement numéro 2016-113 ayant pour objet de modifier le règlement numéro 217 relatif aux divers permis et certificats a été adopté.
- Quatre demandes de dérogation mineure ont été adoptées pour les adresses suivantes : 498, chemin du Lac-Chaud, 916, chemin du Lac-Chaud, 96 chemin du Lac-Chaud, 184 chemin du Lac-Clair.

Étienne Gougoux

Directeur général adjoint

Ce document se veut un simple résumé des faits saillants des informations, délibérations et décisions du Conseil Municipal en assemblée publique de Conseil et est publié à titre informatif seulement et n'a, par conséquent, aucune valeur légale à cet égard. Toute personne désireuse de connaître la nature exacte des informations qui apparaissent au présent bulletin doit consulter le texte du procès-verbal dûment adopté par le Conseil Municipal, disponible, notamment sur le site Web de la Municipalité.

Borne de recharge électrique



Eh oui, la Municipalité s'est dotée d'une borne de recharge pour les automobiles électriques. Aujourd'hui, Lacasse Électrique a procédé à son installation à l'Hôtel de Ville. La Municipalité se situe ainsi en fonction de l'avenir. L'électricité est une des plus grandes réussites québécoises. Nos gens ont développé une connaissance exceptionnelle de cette forme d'énergie. L'installation et la multiplication des bornes de recharge sur l'ensemble du territoire du Québec sera un puissant incitatif pour les acheteurs d'autos électriques et, pourquoi pas, pourrait susciter l'intérêt d'un constructeur de chez nous pour une telle industrie potentiellement créatrice d'emplois de qualité. Il s'agit peut-être là d'une formidable opportunité.

Jacques Brisebois, directeur général

La ligne des hautes eaux

La ligne des hautes eaux est la mesure à partir de laquelle on détermine la largeur de la bande riveraine. La ligne des hautes eaux est le plus haut niveau atteint par l'eau au cours de l'année (généralement au printemps). Cette ligne fait en sorte que la végétation est modifiée. Elle peut être mesurée de trois façons.

- La première est la méthode botanique. On détermine la ligne où la végétation hydrophyte (plante qui doit être dans l'eau une partie de l'année) devient une végétation terrestre (plante qui ne survit pas si elle est dans l'eau durant une période de l'année). Cette méthode est la plus utilisée et peut aussi être utilisée dans les deux autres cas.
- La seconde méthode est pour les lacs qui ont des barrages. La cote de capacité maximale du barrage est le point de repère par les arpenteurs géomètres pour les plans de localisation. Mais, sur le terrain, pour une implantation rapide de la ligne des hautes eaux, on utilise toujours la méthode botanique.
- La dernière méthode : Sur certains lacs, une cote d'élévation est installée par un arpenteur géomètre et un biologiste: c'est cette cote que les arpenteurs utilisent par la suite pour l'implantation de la ligne des hautes eaux. Mais toujours sur le terrain, pour une implantation rapide de la ligne des hautes eaux, on utilise la méthode botanique.

Yves Séguin, Inspecteur en urbanisme.

Modifications aux règlements d'urbanisme

Des modifications aux règlements d'urbanisme sont présentement en cours. Le deuxième projet de règlement a été adopté à la séance du conseil du 12 septembre. Ces modifications peuvent être consultées au bureau municipal à la réception. Vous pouvez également communiquer avec nous pour en obtenir une copie.

Le recyclage, c'est payant!

Cette année, la municipalité, grâce aux efforts de tous, a eu une belle surprise. En effet, les redevances pour notre recyclage ont augmenté de 19%, passant de 32 000\$ à 38 000\$. Ceci démontre que les efforts peuvent être payants. Selon le résultat de la soumission pour la collecte des matières résiduelles et des matières recyclables, le conseil regardera de près la possibilité de diminuer la taxe sur la collecte. C'est à suivre. La municipalité invite ses citoyennes et ses citoyens à poursuivre dans cette voie, car c'est aux bénéfices bien sûr de l'environnement, mais certainement aussi au bénéfice de chacune et de chacun sur le plan financier.

Procurez-vous votre carte annuelle du parc national du Mont- Tremblant gratuitement!

Pour vous procurer votre carte d'accès annuelle du parc national du Mont-Tremblant, présentez-vous au poste d'accueil de la Cachée selon l'horaire et les heures normales d'ouverture prévus, soit du 23 juin au 5 septembre en 2016 ou au poste d'accueil de la Diable ou du Centre de découverte en dehors des dates d'ouverture de la Cachée. Il vous suffit de présenter votre carte citoyenne pour démontrer que vous êtes résidents de La Macaza et ainsi obtenir votre carte d'accès au parc gratuitement.

Abris temporaires

Comme à chaque année, il sera bientôt temps d'installer les abris temporaires.

Le règlement municipal stipule que la date d'installation cette année est le 8 octobre soit la fin de semaine de l'Action de Grâce.



HORTICULTURE

La saison horticole est bientôt terminée! Suite au passage des classificateurs des Fleurons du Québec, plusieurs suggestions nous ont été présentées, mais une en particulier a vraiment retenu mon attention : développer notre signature municipale !



« Une signature municipale est une caractéristique propre à notre communauté, notre milieu de vie, notre environnement et qui nous représente vraiment ».



Plusieurs éléments ont été mentionnés : aéroport, chevreuils, communauté multiethnique, lacs, pénitencier, villégiature, etc. Alors selon vous, Macaziens et Macaziennes, qu'est-ce qui nous représente?

Je serai heureuse de prendre votre opinion par courrier électronique à ihbert@munilamacaza.ca ou par boîte vocale au 819-275-2077 poste 36. Merci! ☺



La Journée internationale des aînés est un moment privilégié pour prendre le temps de reconnaître que les personnes âgées ont encore beaucoup à apporter.

Elles constituent une richesse dont on ne peut se passer car les aînés sont ...

...la mémoire de notre société

Dans un monde en mutation où l'on a besoin de repères significatifs pour avancer, les aînés sont porteurs de la culture, des traditions, de l'histoire de notre société. Ils ont aussi largement contribué à son développement.

... des ressources d'expérience

Par leur grande expérience, leurs connaissances et leur savoir-faire, les aînés sont des sources d'inspiration et peuvent être des mentors pour les générations montantes.

... une contribution sociale inestimable. Les personnes âgées de 65 à 74 ans forment le groupe d'âge qui donne le plus grand nombre d'heures de bénévolat par année. De par leur implication, ils marquent une réelle différence en apportant une précieuse contribution dans leur communauté.

... une contribution financière considérable En ayant travaillé une bonne partie de leur vie, en payant des taxes et des impôts, en consommant des biens et des services au même titre que les autres citoyens, les aînés assument une large part des frais liés aux services publics.

© 2012 Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec. Tous droits réservés.

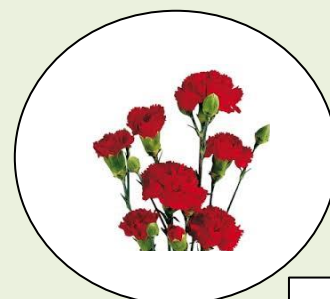
*La municipalité de La Macaza est vraiment fière
de rendre hommage à ses aînés (es) qui ont contribué à bâtir notre pays
et qui continuent d'apporter leur précieuse contribution à faire de notre collectivité
ce qu'elle est aujourd'hui et ce qu'elle sera demain.*

*La journée nationale des aînés (es) est l'occasion toute particulière de dire
À nos aînés (es) de notre entourage
« Je pense à toi »*

*Une fleur sera remise aux aînés(es) de 65 ans et plus qui se présenteront au bureau de la municipalité
le 6 octobre prochain, sur les heures de bureau.*

*Je vous invite à dire à vos aînés(es), amis, parents combien ils (elles) sont importants (es)
pour vous.*

*Céline Beauregard
Mairesse*



Programmation - Sérénades en cascades- 2 octobre 2016

Citoyens, citoyennes, amoureux de l'histoire et du patrimoine de La Macaza.

Nous vous invitons à venir souligner ensemble, **dimanche le 2 octobre 2016**, les tous récents travaux de rafraîchissement de notre pont couvert! 112 ans, ça se commémore! Sur le pont Macaza, on y danse...

Le Pont Macaza, fait partie de notre histoire. Il se dresse fièrement, nous rappelant jour après jour, la valeur de l'héritage de nos aïeux.

13 h 30 Départ des marcheurs, de l'**Hôtel de ville**, vers le pont (À confirmer selon la température...)

13 h 45 et 14 h Départ de la navette, de l'**Hôtel de ville**, vers le pont

14 h 15 Début des festivités accompagnées par de la musique d'antan

Discours patriotiques : - **Oyez, oyez** par notre crieur public, Benoit Thibeault

- **Hommage au Pont-Couvert** par Jean Zielinski, conseiller responsable de la Culture et du Patrimoine

- **Capsule d'histoire** par Micheline Charrette, auteure

- **Pont Macaza** par Céline Beauregard, mairesse

14 h 45 Dévoilement d'une plaque commémorative «**Monument historique patrimonial**»

15 h Retour vers l'Hôtel de ville avec la navette

15 h 30 Vin de l'amitié et musique d'antan, interprétée par les gens d'ici

Chanson : **Hommage au Pont de bois**, par Johanne Leduc

Hommage au Curé Labelle, présenté par Honoré Mercier

Discours du Curé Labelle sur les premiers colons

Photos de l'histoire du pont, maquettes et peinture

Dépliants commémoratifs

Objets promotionnels, à vendre sur place

16h30 Discours de remerciements



Nous vous invitons vivement à revivre une part de notre patrimoine en revêtant vos costumes d'antan!

**Afin d'éviter des engorgements dus aux espaces de stationnement, nous vous demandons de laisser votre voiture au village, à l'Hôtel de ville. Seules les personnes à mobilité réduite seront autorisées à se stationner au pont. Un système de navette sera disponible pour vous y conduire.*

***Veuillez prendre note que **le pont sera fermé** durant toute la durée de la cérémonie. Un détour sera possible via le chemin des Chutes.*

Merci à tous nos partenaires...

Le service de navette est offert gratuitement par les autobus «**La Québécoise**» de Mont-Tremblant et le temps du chauffeur par M. **Pierre Rubashkin**.

Merci à la **Maison de la culture** pour son soutien dans l'élaboration du dépliant commémoratif.

Un grand merci très spécial à nos précieux et passionnés **bénévoles** qui offrent leur temps aussi généreusement.

Venez célébrer avec nous!

MONARQUE SANS FRONTIÈRE

Capsule d'informations- La Chenille Savais-tu que...

Dès l'éclosion, la chenille de monarque est pressée de se nourrir; elle prend son premier repas en avalant la coquille de son œuf!

À sa naissance, la minuscule chenille de monarque affiche déjà les rayures blanches, noires et jaunes qui la caractérisent

Malgré ses six paires d'yeux, la vue de la chenille est faible et ce sont surtout ses antennes qui lui permettent de s'orienter.

Pour se déplacer, la chenille de monarque utilise, en plus des 6 vraies pattes communes à tous les insectes, ses cinq paires de pattes ventouses munies de crochets.

La croissance de la larve se fait en cinq mues successives, durant une période de 9 à 15 jours.

Plus la chenille grandit,
plus ses rayures sont vives.
Ces couleurs ont une fonction
importante pour l'insecte :
prévenir les prédateurs de sa
toxicité. Et oui !



Car la chenille se nourrit d'une
plante nommée «Asclépiade»,
qui étant toxique, permet à la chenille d'accumuler sa toxicité tout
en étant protégée contre celle-ci !

Malgré ce moyen défense, dans la nature 90 % des monarques ne franchissent pas les stades d'œufs et de chenilles.

C'est donc moins de 10 % des monarques qui survivent jusqu'à la transformation en chrysalide. Ce qui à première vue apparaît comme une grande perte fait pourtant partie de l'équilibre de la nature et permet que d'autres animaux prospèrent aussi!

Source : www.espacepourlavie.ca

***Incroyable, mais vrai* : À l'étape de chenille, le monarque multiplie par 2 700 fois son poids initial! Si un humain grandissait au même rythme, il atteindrait en 2 semaines la taille de la statue de la Liberté.**

Suis-nous sur la page [Facebook](#) de la bibliothèque et tu auras la chance d'assister à leur évolution.

En plus, tu y trouveras le **mot-mystère** de la semaine, qui te permet de gagner ton «crayon magique» spécial Monarque sans frontière.

*

*Jusqu'à écoulement des stocks.



Certains peuvent voler sans ailes, d'autres résistent à des températures extrêmes, ou encore sont capables de coller aux murs. Et ils n'ont même pas de super-pouvoirs...

Qui sont-ils?

Ce sont de **VRAIS HÉROS** de la nature!

Viens t'amuser, tout en apprenant avec

Éducazoo

Vendredi le 30 septembre à 18h30

On t'attend!



**Joins-toi à nous pour une
représentation spéciale de
«CINÉMA BIBLIO-HANTÉE»,**

dans ta bibliothèque

**VENDREDI LE 21
OCTOBRE À 18H30**

*Film d'animation pour tous, mais soufflé et
bonbons seront au rendez-vous!*

Inscris-toi au 819-275-2077 poste 26



Tournoi de quilles amical

Au profit de la communauté
(Église) de La Macaza

Samedi

15 octobre 2016

Au salon de quilles Saboca de Rivière-Rouge
Deux départs : 13 h et 19 h



Des billets en vente : au salon de quilles, au dépanneur du village, au bureau municipal, ou réservation par téléphone (819) 275-2610

Information : Jacqueline (819) 275-2610

20\$ par personne

Prix de participation



Les Joyeux Macaziens en octobre



Cartes du lundi... 3, 10, 17, 24 et 31 à 19 h

Activités du jeudi ... 6, 13, 20 et 27 à 13 h

Billard ... jeudi à 13 h

Dîner Poulet BBQ ... jeudi le 20 à midi



Le 1^{er} jeudi de chaque mois ... jeu de poche à partir de 10h avec son lunch

Au printemps et à l'automne, « pétanque » pour les adeptes.

Cours de YOGA le mardi à 13 h 30 début 6 septembre

Cours de TAI-CHI le vendredi à 10 h début 9 septembre

COTISATIONS 25\$...

Une astuce pour combattre les fourmis de façon naturelle!

Vous avez une invasion de fourmis qui entrent dans vos maisons? On peut utiliser de la cannelle moulue aux endroits où elles entrent pour les repousser (Exemple : les seuils de portes, cadres de fenêtres, etc.).

Une astuce de madame Evelyn White

Calendrier des évènements

- Dimanche 2 octobre** : Fête du Pont Couvert – Journée de la culture
- Dimanche 9 octobre** : Marathon Desjardins (Êtes-vous inscrits?)
- Lundi 10 octobre** : Bureau municipal fermé
- Mardi 11 octobre** : Séance ordinaire du conseil municipal
- Samedi 15 octobre** : Tournoi de quilles (église)

“

**Ne laissez pas les
personnes négatives
et toxiques louer
de l'espace dans
votre tête! Augmentez
le loyer et foutez-les
à la porte!**

-Robert Tew

Imprimé par : **Centre de copies EBTV Inc.**
3, rue Desmarceaux,
La Minerve (Québec) J0T 1S0
Téléphone (819) 274-2660

Courriel : ebtv258@hotmail.com

